



MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Région
Grand Est

DOSSIER DE PRESSE



A30

Rénovation du système d'éclairage du tunnel du Bois-de-Chênes et réfection de la chaussée
à hauteur de Hayange et Serémange-Erzange (57)

Du lundi 1^{er} septembre au samedi 27 septembre 2025

Région Grand Est
BP 91006 - 1 Place Adrien Zeller
67070 Strasbourg
Tél. : 33 (0) 3 88 15 68 67
www.grandest.fr

Direction Interdépartementale des Routes Est
BP 82120 - 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00
www.dir-est.fr



SOMMAIRE

I - Des travaux indispensables

II - Description des travaux

III - Ce qu'il faut retenir

IV - Annexe - Présentation de la DIR Est

**V – Annexe - Le réseau mis à disposition de la Région Grand Est
au 1^{er} janvier 2025**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 25 août 2025

La Région Grand Est investit pour vous :

A30 – Travaux de rénovation du système d'éclairage du tunnel du Bois-de-Chênes et de la chaussée à Hayange et Serémange-Erzange (57).

Afin d'améliorer la sécurité et la qualité des infrastructures routières tout en réduisant l'empreinte carbone de cet axe, des travaux de rénovation de l'éclairage seront entrepris dans le tunnel du Bois-de-Chênes, situé à hauteur d'Hayange (57), **du lundi 1^{er} au samedi 27 septembre 2025**. Le coût global de cette opération, financée par la Région Grand Est, s'élève à **650 000 euros**.

Au même moment, afin de minimiser la gêne à l'usager, la couche de roulement sera entièrement rénovée dans le sens de circulation de Longwy -> Metz, au niveau de la commune de Serémange-Erzange, opération, elle aussi, financée par la Région à hauteur de 1,5 million d'euros.

Ces travaux sont conduits par la Direction Interdépartementale des Routes Est (DIR Est), placée sous responsabilité de la Région Grand Est, qui, depuis le 1^{er} janvier 2025, apporte les moyens nécessaires pour rendre cet axe plus sûr et mieux adapté aux besoins des habitants comme des entreprises.

Ces deux chantiers, qui nécessitent des mesures similaires de restriction de circulation, se dérouleront de nuit, entre 21h00 et 06h00, avec la fermeture de l'A30 dans les deux sens de circulation.

Des déviations seront mises en place entre les échangeurs n°2 de Fameck et n°6 de Havange, dans les deux sens de circulation.

Pour une route et un chantier plus sûrs, nous remercions les conducteurs de leur patience.
Nous leur recommandons la plus grande prudence en modérant leur vitesse
et en respectant la signalisation de chantier.
Ensemble, protégeons les hommes et les femmes qui travaillent sur ce chantier.

Contact presse :

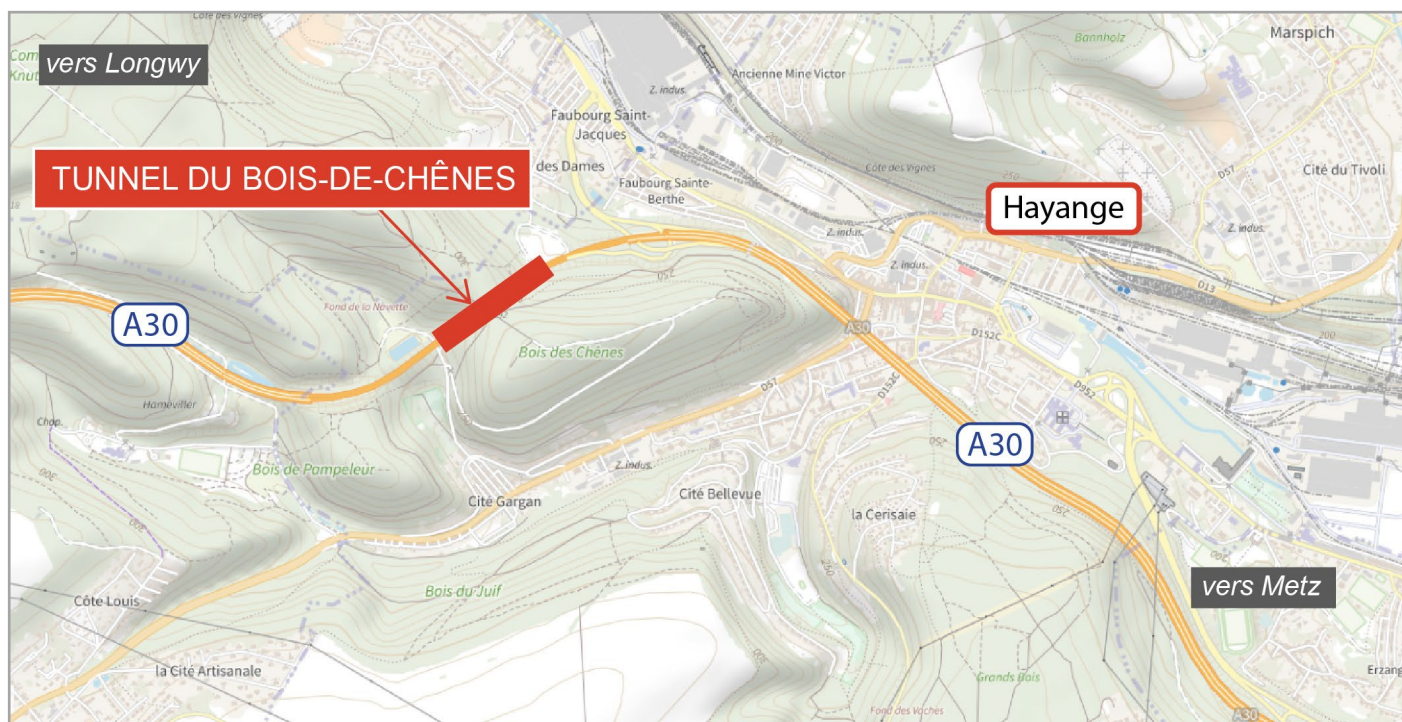
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

I – Des travaux indispensables

L'autoroute A30 constitue un axe majeur permettant de relier le secteur de la Fensch au nord de la Meurthe-et-Moselle en direction de la Belgique.

Travaux dans le tunnel

Dans la continuité des opérations de mise en sécurité du tunnel menées depuis 2019, la rénovation de l'installation d'éclairage vise à moderniser l'ouvrage, assurer de meilleures conditions de sécurité et réduire son impact environnemental.



Le tunnel du Bois-de-Chênes, aussi appelé tunnel d'Hayange, est composé d'un tube unique bidirectionnel, d'une longueur de 296 mètres, mis en service en 1990. L'ouvrage est composé d'une voûte béton et permet la traversée d'un éperon rocheux dans la vallée de la Fensch.

L'installation d'éclairage de type fluorescent et sodium haute pression, mise en place en 2012, est aujourd'hui obsolète et ne répond plus aux objectifs actuels de sobriété énergétique. Le tunnel d'Hayange, étant un tunnel court, voit sa consommation électrique majoritairement liée à l'éclairage. Ce dernier constitue donc un levier prioritaire pour réduire les coûts.

Face à ce constat, la réhabilitation du système d'éclairage s'impose afin de garantir la sécurité des usagers. L'objectif de ces travaux est double : d'une part, disposer d'un éclairage fiable et moderne, d'autre part, adopter une démarche de sobriété énergétique.

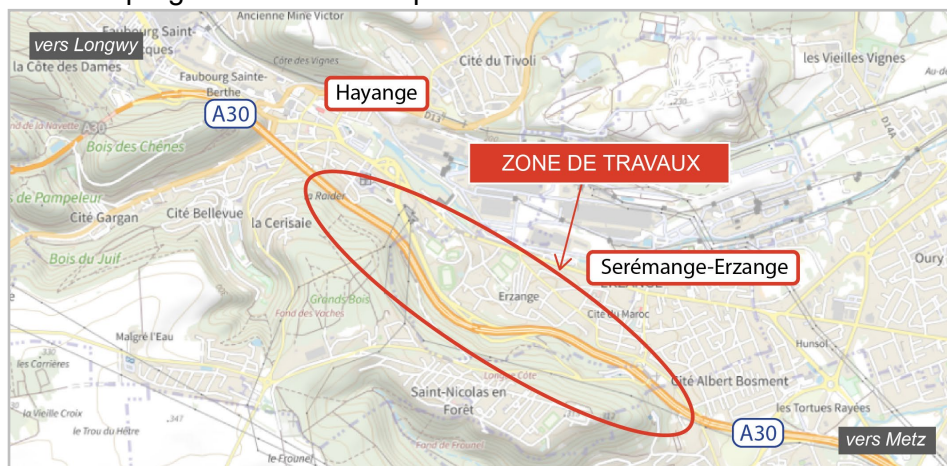
Des luminaires de type « LED » seront couplés à une gestion intelligente. Ce système permettra un ajustement fin de l'éclairage en fonction de la luminosité naturelle, assurant une bonne continuité de la visibilité des conducteurs traversant le tunnel, la réduction de la consommation d'énergie ainsi qu'une durée de vie accrue du système.

Les gains escomptés sont significatifs, occasionnant des réductions de puissance et de consommation jusqu'à 60 %, des maintenances allégées et une durée de vie jusqu'à cinq fois plus importante.

Rénovation de la chaussée

La fermeture du tunnel permettra de mener à bien plusieurs chantiers indépendants.

Parmi ces travaux, la réfection des enrobés est indispensable au confort et à la sécurité des usagers. La réhabilitation des chaussées de l'autoroute A30 entre les PR 9+500 et 6+800 dans le sens Longwy-Metz est donc programmée début septembre.



Travaux de réhabilitation des chaussées (source Google Earth)

Par ailleurs, des opérations nécessaires de gestion de la végétation seront réalisées aux abords du tunnel. Elles visent notamment à garantir une visibilité optimale du dispositif de vidéosurveillance de l'autoroute A30, contribuant ainsi à renforcer la sécurité des usagers.



II – Description des travaux

Les travaux de rénovation de l'installation d'éclairage nécessitent une coupure totale du tunnel de nuit en semaine, du 1^{er} au 27 septembre 2025 (délai prévisionnel), entre 21h00 et 6h00. La circulation de l'A30 sera possible en journée pendant toute la durée du chantier et pendant les week-ends.

Travaux dans le tunnel : du 1^{er} au 27 septembre 2025

Durant cette période, et uniquement les nuits en semaine, auront lieu la dépose de l'installation d'éclairage existante, le nettoyage des systèmes de fixation en voute, la pose de la nouvelle installation d'éclairage LED, la mise en place et le paramétrage de l'automatisme avant de procéder aux essais et à la mise en service de l'installation.

Travaux de chaussée : du 1^{er} au 12 septembre 2025

Les travaux de réhabilitation de la chaussée consistent à renouveler la couche de roulement sur une épaisseur de 8 cm ; il sera nécessaire préalablement de procéder à quelques purges localisées.

Ces travaux sont programmés du 1^{er} septembre au 12 septembre 2025, de nuit et en semaine.

En complément de la fermeture du tunnel, les bretelles d'entrée des échangeurs n°4 et n°3, en direction de Metz (sens Longwy–Metz), seront également fermées à la circulation afin de garantir le bon déroulement du chantier en toute sécurité.

Travaux de reconquête des dépendances vertes : du 1^{er} au 19 septembre 2025

Afin d'optimiser l'exploitation du tunnel durant les travaux d'éclairage, des opérations de débroussaillage et d'abattage seront menées simultanément aux abords des têtes du tunnel. Ces interventions répondent à plusieurs objectifs en matière de sécurité et d'entretien :

- amélioration de la visibilité de la signalisation et des virages,
- élargissement du champ de vision des caméras de surveillance du trafic,
- prévention des chutes de branches,
- lutte ciblée contre les espèces invasives (notamment le robinier faux-acacia) afin de préserver la biodiversité locale.

Ces travaux sont programmés du 1^{er} septembre au 19 septembre 2025, de nuit et en semaine.

Des déviations seront mises en place durant le temps des travaux

Dans le sens de circulation de Metz → Longwy

>> Du 1^{er} au 12 septembre – Sens Metz → Longwy

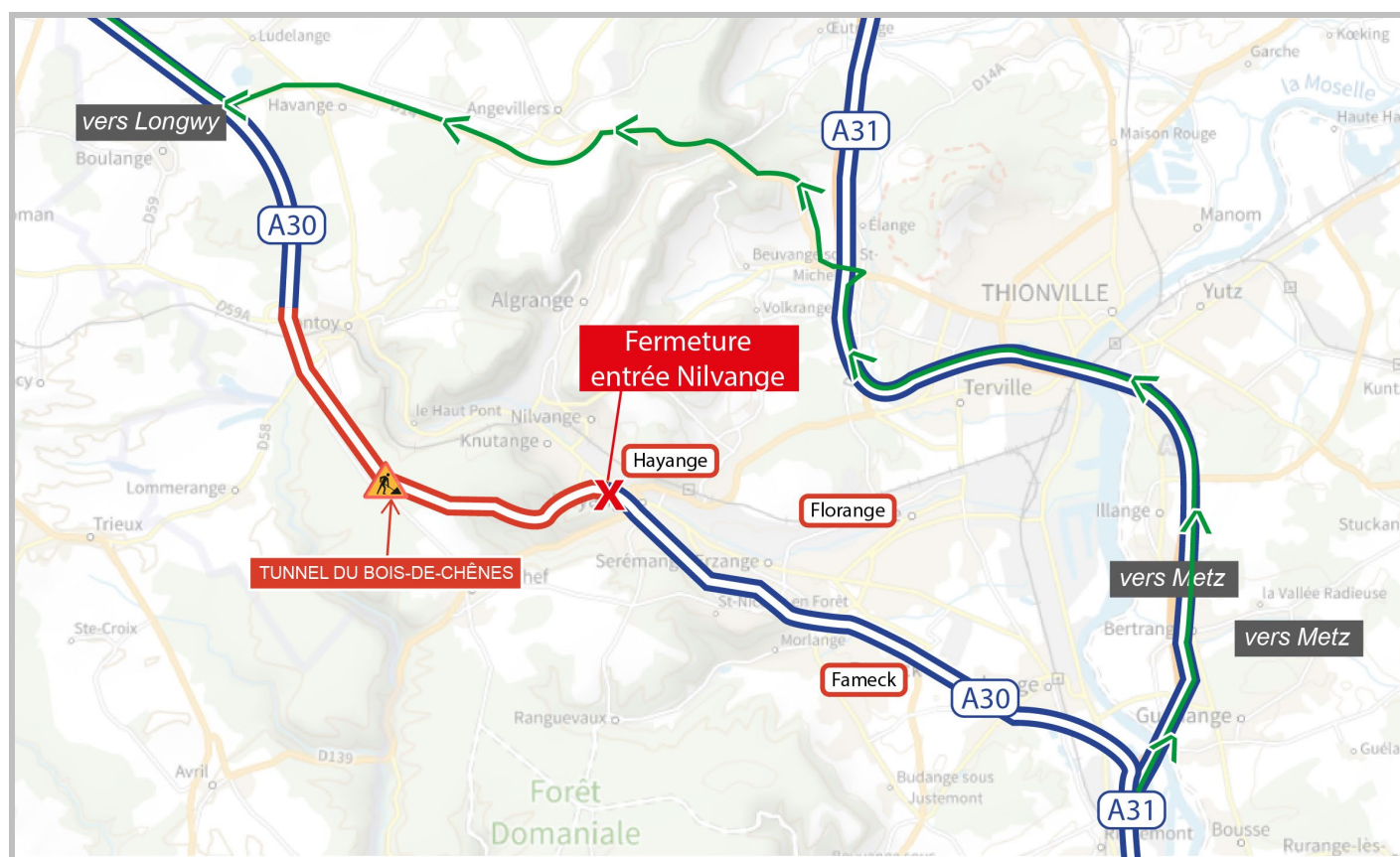
- **Fermeture de l'autoroute A30 au niveau de l'échangeur n°4 - Nilvange :**

- A31 en amont vers Thionville
- Bretelle A31 vers RD14 (sortie n°43)
- *Giratoire RD14 vers Bretelle A31 (direction Longwy)*

>> Du 13 au 27 septembre – Sens Metz → Longwy

- **Fermeture de l'autoroute A30 au niveau de l'échangeur n°3 – Hayange :**

- A30 - sortie obligatoire à l'échangeur d'Hayange
- Demi-tour à l'échangeur d'Hayange vers A30 (direction Metz)
- A31 direction Metz
- Demi-tour à l'échangeur n°37 de Mondelange vers A31 (*direction Thionville*)
- Bretelle A31 vers RD14 (sortie n°43)
- *Giratoire RD14 vers Bretelle A31 (direction Longwy)*



Déviation du 1^{er} au 27 septembre dans le sens Metz → Longwy

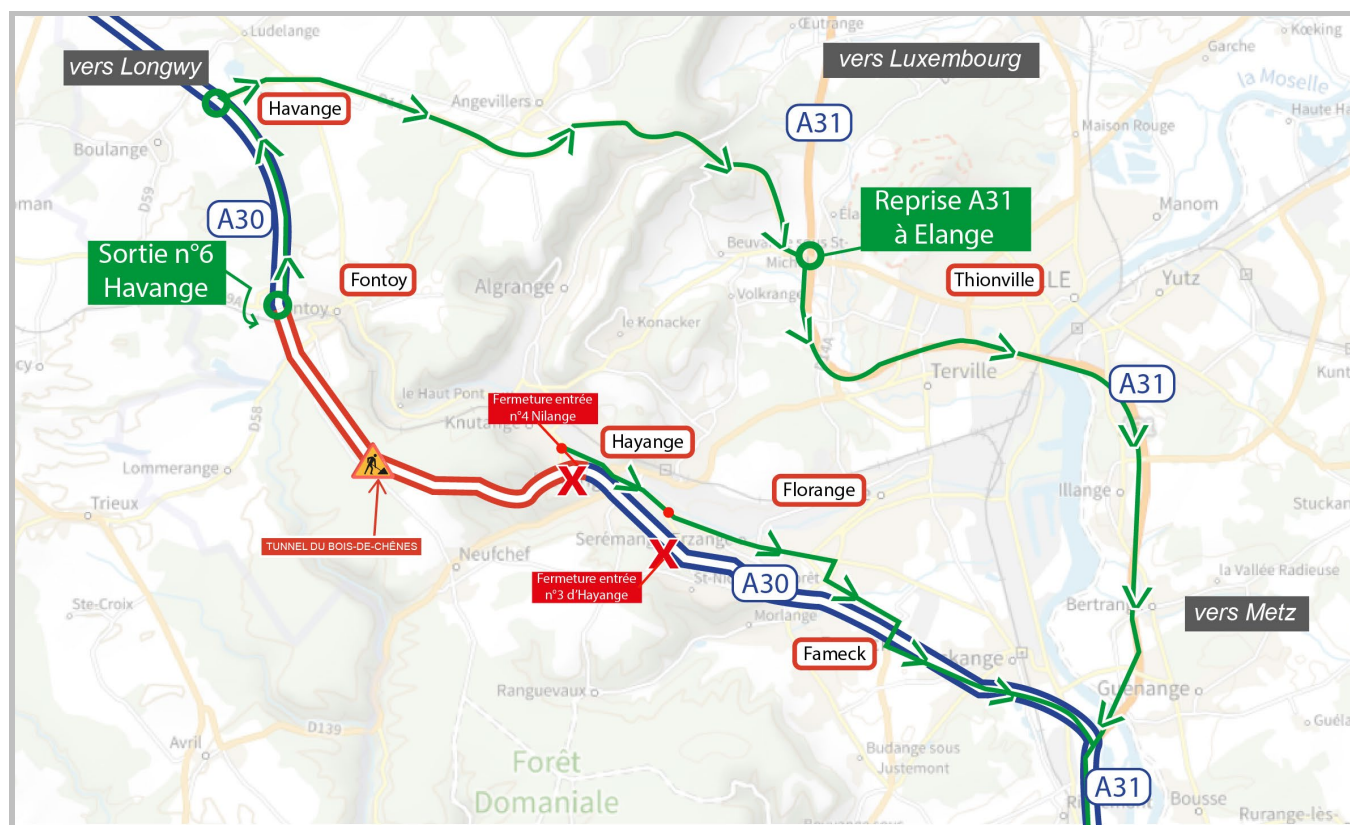
Dans le sens de circulation de Longwy → Metz

>> Du 1^{er} au 12 septembre - Sens Longwy --> Metz :

- **Fermeture de l'A30 avec sortie obligatoire à l'échangeur n°6 - Havange :**
 - *A30 – Sortie obligatoire à l'échangeur de Havange*
 - *Bretelle A30 vers RD14 (sortie n°6 – Havange)*
 - *Havange – Giratoire RD14 (direction Thionville)*
 - *RD14 – Havange-Angevillers-Volkrange*
 - *Giratoire RD14 vers Bretelle A31 (direction Metz)*
- **Fermeture de l'échangeur n°6 Havange avec déviation sur RD14 vers A31 (accès vers Metz) :**
 - *Fermeture de la bretelle A30 (direction Metz) à l'échangeur n°6 d'Havange*
 - *Havange – Giratoire RD14 (direction Thionville)*
 - *RD14 – Havange-Angevillers-Volkrange*
 - *Giratoire RD14 vers Bretelle A31 (direction Metz)*
 - *A31 – Entrée à l'échangeur n°43 (direction Metz)*
- **Fermeture de l'échangeur n°5 Fontoy avec déviation sur RD14 vers A31 (accès vers Metz) :**
 - *Fermeture de la bretelle A30 (direction Metz) à l'échangeur n°5 de Fontoy*
 - *Bretelle A30 – Déviation obligatoire direction Longwy*
 - *Bretelle de sortie de l'échangeur n°6 - Havange*
 - *Havange – Giratoire RD14 (direction Thionville)*
 - *RD14 – Havange-Angevillers-Volkrange*
 - *Giratoire RD14 vers Bretelle A31 (direction Metz)*
 - *A31 – Entrée à l'échangeur n°43 (direction Metz)*
- **Fermeture de l'échangeur n°4 Nilvange avec déviation sur RD952 vers A30 à Fameck (accès vers Metz) :**
 - *Fermeture de la bretelle A30 (direction Metz) à l'échangeur n°4 de Nilvange*
 - *Nilvange – RD952*
 - *RD952 / RD952a Hayange – Serémange-Erzange*
 - *RD952a / RD653 – Fameck*
 - *A30 – Entrée à l'échangeur n°2a (direction Metz)*
- **Fermeture de l'échangeur n°3 Hayange avec déviation sur RD952 vers A30 à Fameck (accès vers Metz) :**
 - *Fermeture de la bretelle A30 (direction Metz) à l'échangeur n°3 d'Hayange*
 - *RD952 / RD952a Hayange – Serémange-Erzange*
 - *RD952a / RD653 - Fameck*
 - *A30 – Entrée à l'échangeur n°2a (direction Metz)*

Du 13 au 27 septembre - Sens Longwy --> Metz :

- **Fermeture de l'A30 avec sortie obligatoire à l'échangeur n°6 - Havange :**
 - A30 – Sortie obligatoire à l'échangeur de Havange
 - Bretelle A30 vers RD14 (sortie n°6 – Havange)
 - Havange – Giratoire RD14 (direction Thionville)
 - RD14 – Havange-Angevillers-Volkrange
 - Giratoire RD14 vers Bretelle A31 (direction Metz)
- **Fermeture de l'échangeur n°6 Havange avec déviation sur RD14 vers A31 (accès vers Metz) :**
 - Fermeture de la bretelle A30 (direction Metz) à l'échangeur n°6 d'Havange
 - Havange – Giratoire RD14 (direction Thionville)
 - RD14 – Havange-Angevillers-Volkrange
 - Giratoire RD14 vers Bretelle A31 (direction Metz)
 - A31 – Entrée à l'échangeur n°43 (direction Metz)
- **Fermeture de l'échangeur n°5 Fontoy avec déviation sur RD14 vers A31 (accès vers Metz) :**
 - Fermeture de la bretelle A30 (direction Metz) à l'échangeur n°5 de Fontoy
 - Bretelle A30 – Déviation obligatoire direction Longwy
 - Bretelle de sortie de l'échangeur n°6 - Havange
 - Havange – Giratoire RD14 (direction Thionville)
 - RD14 – Havange-Angevillers-Volkrange
 - Giratoire RD14 vers Bretelle A31 (direction Metz)
 - A31 – Entrée à l'échangeur n°43 (direction Metz)



III – Ce qu’il faut retenir

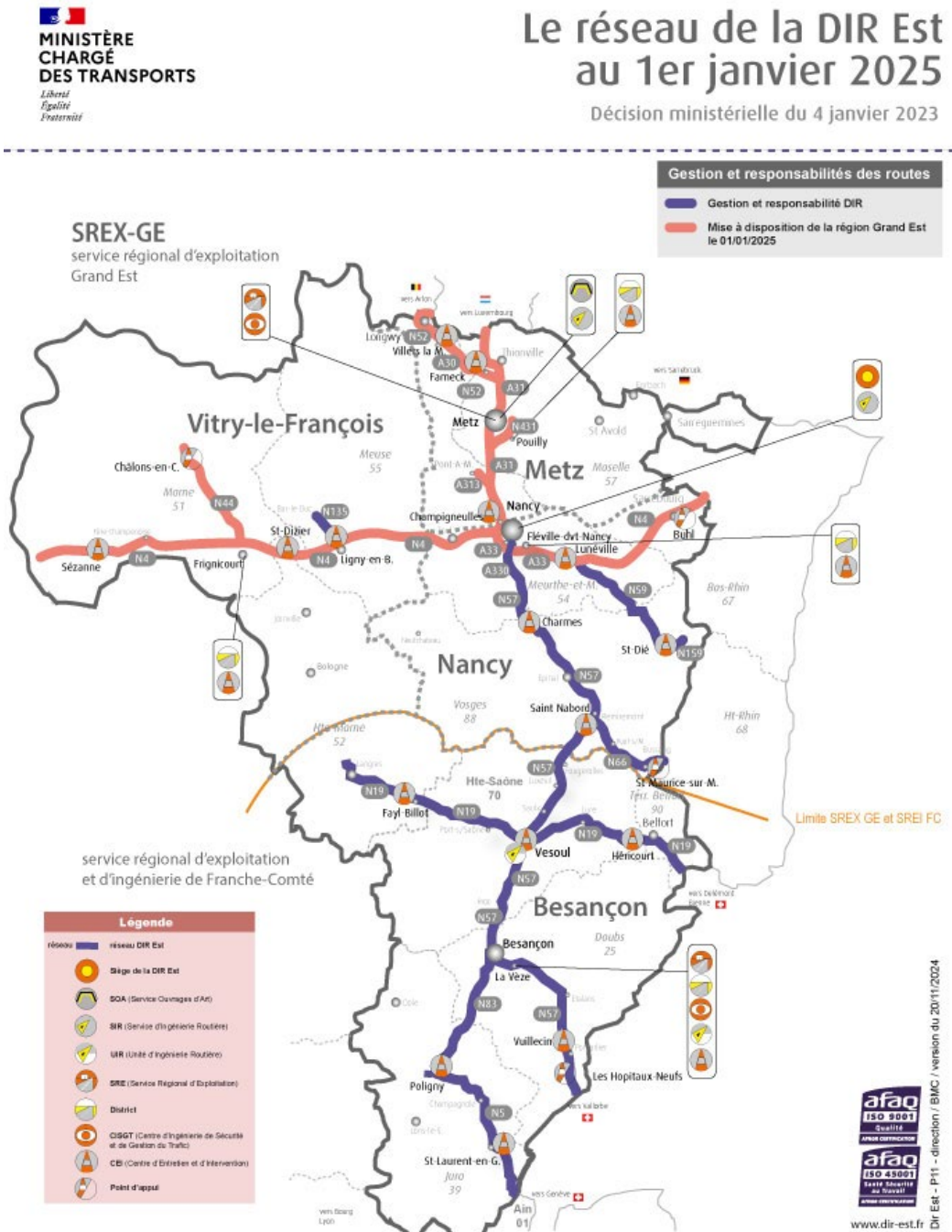
Travaux sur autoroute A30 dans le tunnel du Bois-de-Chênes et sur la chaussée entre l’échangeur n°2 de Fameck et l’échangeur n°6 de Havange.

La circulation sera totalement interrompue dans les deux sens, de nuit, en semaine, du lundi 1er septembre 2025 à 21h00 au samedi 27 septembre 2025 à 06h00.

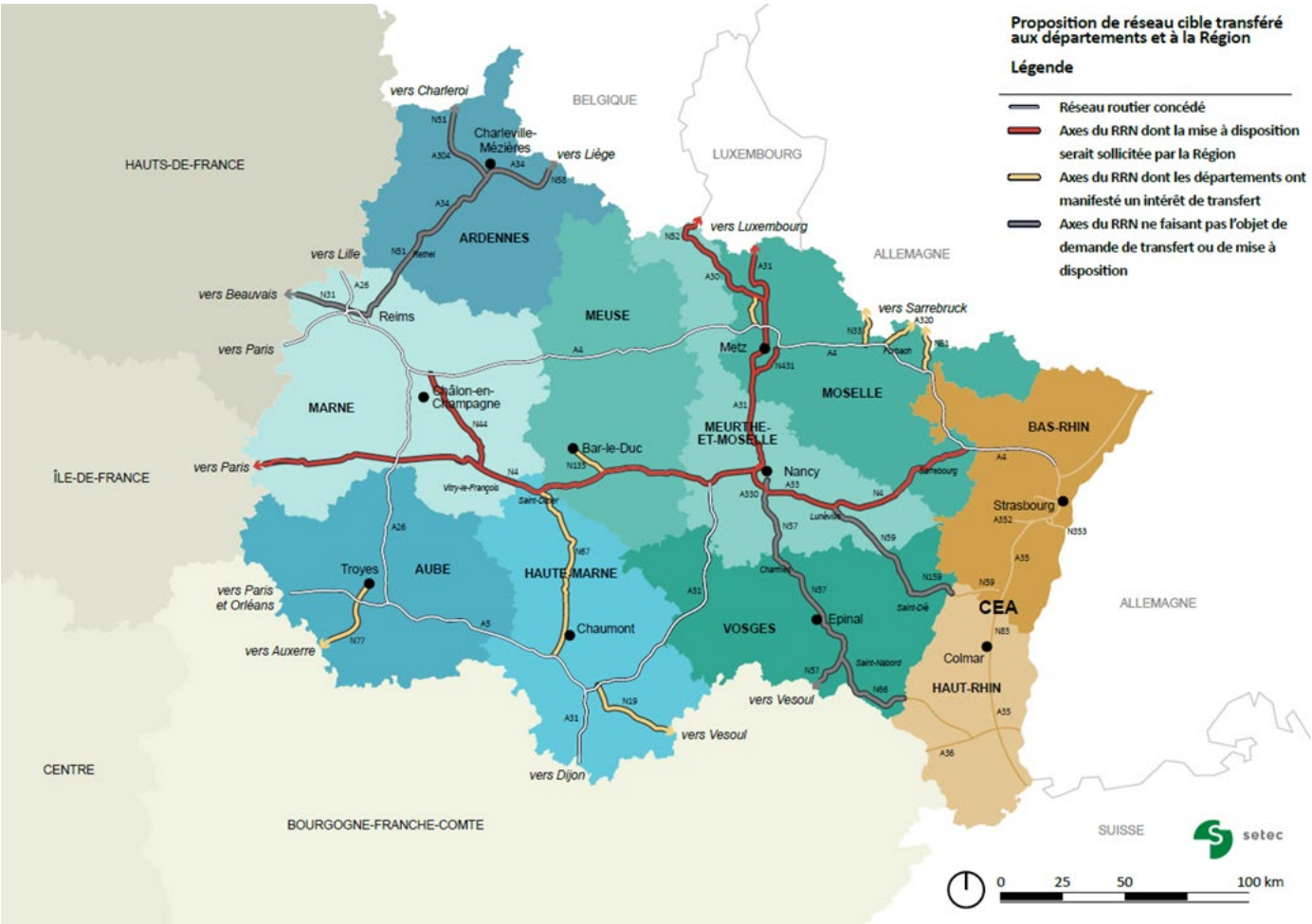
Des déviations seront mises en place et devront impérativement être empruntées.

La circulation sera rétablie normalement en journée.

IV – Annexe – Le réseau de la DIR-Est au 1^{er} janvier 2025



IV – Annexe – Le réseau mis à disposition de la Région Grand Est au 1^{er} janvier 2025





Contact presse :

Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

